



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

carburants

Question écrite n° 52737

Texte de la question

M. André Schneider appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les difficultés que subissent les chauffeurs de taxis suite à la hausse des carburants. Cette profession a déjà vu ses charges s'accroître : elle a subi la hausse de la CSG, laquelle a entraîné un doublement des cotisations à l'URSSAF, elle a perdu le bénéfice de la décote spéciale depuis 1999, ce qui représente une charge supplémentaire de 4 000 francs. En conséquence, les répercussions de la hausse des carburants risquent de mettre en péril la pérennité de ces entreprises artisanales déjà lourdement assujetties. Il demande au Gouvernement quelles mesures il entend prendre sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52737

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 octobre 2000, page 5969